

Comment les lycéens franciliens s'insèrent dans la vie active

Premiers résultats de l'enquête IVA 2006

Sept mois après leur sortie de lycée, la moitié des jeunes franciliens ont trouvé un emploi (aidé ou non), et un peu plus d'un tiers déclarent rechercher un emploi. Plus le niveau de formation s'élève, plus l'insertion s'améliore, les chances d'être embauché étant encore plus grandes lorsque la qualification est attestée par un diplôme. Selon la spécialité de formation aussi, les conditions d'accès à l'emploi présentent de fortes disparités.

Un jeune sur deux a trouvé un emploi moins de sept mois après sa sortie de lycée, un peu plus d'un tiers déclare rechercher un emploi

Au 1^{er} février 2006, soit environ sept mois après leur sortie d'une formation technologique ou professionnelle de lycée, la moitié des élèves franciliens ont trouvé un emploi, correspondant ou non à leur formation, et un peu plus d'un tiers déclarent être à la recherche d'un emploi (figure 1).

L'inactivité ne concerne qu'un élève sur dix. Parmi ceux qui sont en emploi, près de la moitié ont signé un contrat à durée indéterminée (CDI) et quatre sur dix ont été embauchés sur un contrat à durée déterminée (CDD) ou sont intérimaires. Les autres (14 %) ont été recrutés sous contrat aidé et s'orientent de préférence vers le contrat de professionnalisation (10 %).

En Île-de-France, la part des jeunes en emploi (hors sortants des 1^{ères} années de CAP ou de BEP) est proche de celle des autres régions et ce, quel que soit le niveau de formation [1].

En revanche, lorsqu'ils sont en emploi les jeunes franciliens signent plus souvent un contrat stable : 44 % sont en CDI contre 38 % dans le reste de la France.

Un niveau de formation élevé reste le meilleur atout pour s'insérer dans la vie active. À niveau égal de formation, l'obtention du diplôme améliore encore l'insertion

L'insertion est très liée au niveau de formation. Plus le niveau de formation s'élève, plus les jeunes accèdent rapidement à l'emploi. La proportion de jeunes en emploi s'élève

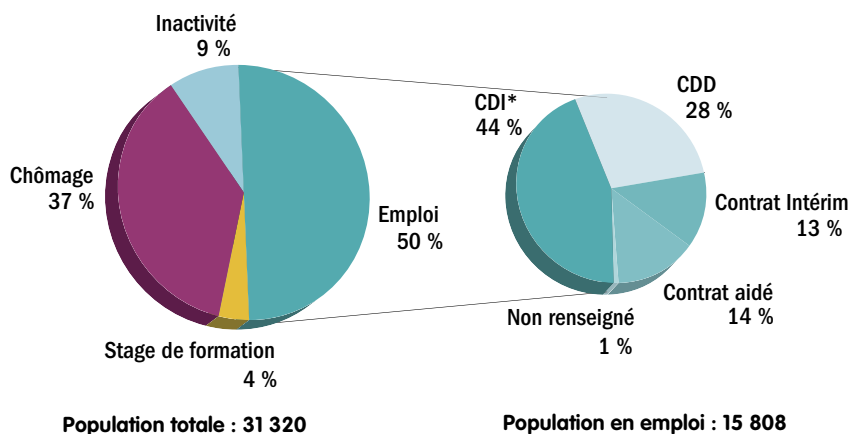
à 43 % pour les titulaires d'un CAP ou d'un BEP (figure 2). Elle avoisine 60 % pour les détenteurs d'un baccalauréat technologique ou professionnel et atteint 70 % à l'issue d'un BTS (figure 2).

Ce sont les sortants sans qualification (1^{ères} années de CAP ou de BEP) qui connaissent la situation la plus difficile sur le marché de l'emploi : 20 % seulement sont en emploi, d'où l'importance de réduire encore le décrochage scolaire. S'ils sont presque autant à se déclarer au chômage que les sortants d'une terminale de CAP ou BEP (52 %), ils sont, en revanche, beaucoup plus souvent qu'eux en situation d'inactivité.

À niveau de formation égal, le fait de détenir le diplôme augmente les chances d'être

embauché. Globalement, parmi les jeunes ayant obtenu leur diplôme en juin, 57 % sont en emploi et 33 % se déclarent au chômage. Ces proportions s'élèvent respectivement à 46 % et 40 % parmi l'ensemble des sortants (hors 1^{ères} années de CAP ou de BEP) ayant échoué à l'examen. Cette tendance est confirmée à tous les niveaux de formation même si les différences s'amenuisent avec l'élévation du diplôme. À l'issue d'une classe terminale de CAP ou de BEP, l'écart entre les diplômés et ceux qui ne le sont pas est maximal (14 points). Cet écart n'est plus que de 10 points en faveur des diplômés à l'issue d'une terminale professionnelle mais seulement de 6 points à la sortie d'une classe de BTS.

Figure 1. Répartition des sortants de lycées selon leur situation au 1^{er} février 2006



* y compris fonctionnaire, agent public, engagé dans l'armée, aide familial et installé à son compte

Les conditions d'insertion sont très différentes d'une spécialité à l'autre

Les spécialités de formation font apparaître de fortes disparités dans l'accès à l'emploi et la protection contre le chômage (figure 3 et tableau 1) [2].

Parmi les filières relevant des services, cinq spécialités assurent des conditions d'insertion favorables avec un taux d'accès à l'emploi très supérieur à la moyenne : « la santé » (63 % de jeunes en emploi), « l'accueil, l'hôtellerie et le tourisme » (64 %), le « travail social » (66 %), « l'informatique et le traitement de l'information » (72 %) et surtout « les finances, la banque et les assurances » (79 %). La situation avantageuse des filières « finances, banque, assurances », « informatique et traitement de l'information » et « santé » s'explique, pour une large mesure, par le fait qu'elles sont constituées presque exclusivement de formations de niveau IV ou III, permettant un accès à l'emploi bien plus facile. Malgré des sortants de moindre niveau de formation que dans l'ensemble des filières tertiaires, les spécialités « accueil, hôtellerie, tourisme » et « travail social » se situent en bonne position : les taux d'emploi figurent parmi les meilleurs à chaque niveau de formation.

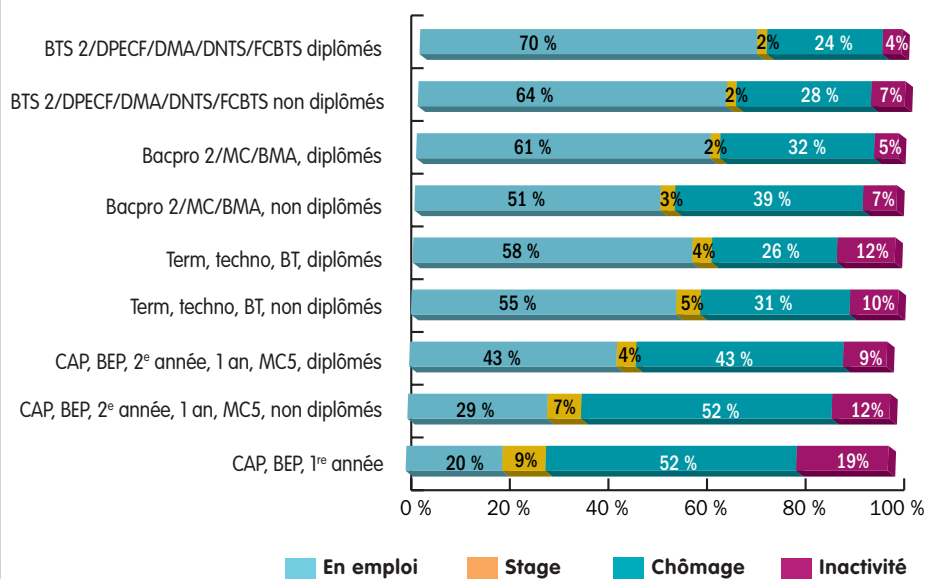
Dans certaines spécialités, les possibilités d'insertion ouvertes aux sortants sont contrastées selon le niveau. Ainsi, en moyenne, à l'issue d'une formation en « secrétariat, bureautique » un jeune sur deux a été embauché sept mois après sa sortie de lycée et près de quatre sur dix recherchent un emploi. Ce sont essentiellement les jeunes de niveau CAP ou BEP qui rencontrent des difficultés d'embauche : parmi eux, 30 % seulement ont pu signer un contrat de travail (aidé ou non). En revanche, lorsque la sortie s'effectue au niveau BTS, les conditions d'insertion rejoignent celles des autres spécialités. Ces mêmes tendances sont constatées à l'issue de la filière « comptabilité, gestion ».

À l'issue de la spécialité « nettoyage, assainissement », la moitié des sortants sont au chômage, un peu moins d'un tiers occupent un emploi. Les difficultés d'insertion à l'issue de cette filière sont à rapprocher du poids très élevé de sortants de niveau CAP ou BEP (71 %) conjugué à un faible taux d'emploi à ce niveau.

Dans une moindre mesure, le taux d'emploi des jeunes issus de la filière « spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » est également tiré vers le bas par le poids élevé des sortants de niveaux CAP ou BEP (77 %, principalement formés au BEP « carrières sanitaires et sociales »).

Enfin, bien qu'elle présente la proportion la plus importante de sortants de niveau V (91 % n'ont pas dépassé les niveaux CAP

Figure 2. Répartition des sortants selon la situation au 1^{er} février 2006, la dernière classe suivie et l'obtention ou non du diplôme



ou BEP), la filière « coiffure ou esthétique » se positionne globalement assez bien sur le marché du travail. Le taux d'emploi des sortants de CAP ou BEP s'élève à 48 % contre 39 % pour l'ensemble du domaine des services. Les jeunes y privilégient plus souvent qu'ailleurs une poursuite de formation sous contrat de professionnalisation. Un quart d'entre eux choisissent cette voie qui leur permet d'obtenir un brevet professionnel, passage obligé pour l'ouverture d'un salon.

Dans la production, deux spécialités apparaissent comme particulièrement performantes sur le marché de l'emploi : les « technologies de commande des transformations industrielles » ainsi que les « mines, carrières et génie civil » à l'issue desquelles environ 70 % des jeunes sont embauchés au 1^{er} février et moins d'un quart sont au chômage (contre respectivement 47 % et 40 % pour l'ensemble des spécialités relevant de la production). Pour la première filière, les conditions d'insertion sont seulement avantageées par le poids élevé de sortants de niveau BTS. Ce n'est pas le cas pour les sortants des formations des « mines, carrière, génie civil », dont l'accès à l'emploi est significativement plus rapide que celui des autres tant au niveau baccalauréat qu'au niveau BTS. À ces deux filières, où dominent les niveaux baccalauréat et BTS, il faudrait ajouter le « bâtiment : construction et couverture » dominé par le niveau V mais dont plus de 50 % des sortants sont en emploi au 1^{er} février.

À l'inverse, les jeunes formés aux « finitions » dans le bâtiment, aux « structures métalliques » et à l'« habillement » rencontrent les difficultés les plus importantes sur le marché du travail. Globalement, moins de quatre jeu-

nes sur dix ont accédé à un emploi au 1^{er} février et environ la moitié est au chômage. Dotés d'un niveau de formation plus faible que les autres, les sortants de ces filières s'insèrent également plus difficilement au niveau CAP ou BEP.

Si le fait de détenir un niveau baccalauréat améliore nettement les conditions d'insertion des jeunes spécialisés dans les finitions (+ 38 points), ce n'est pas le cas pour les sortants de la filière « habillement » : leur situation sur le marché du travail reste préoccupante à l'issue d'une terminale professionnelle. Avec moins d'un sortant sur deux en activité, cette spécialité apparaît même comme la plus défavorable à ce niveau de formation.

Les résultats de l'enquête IVA 2006 font apparaître une corrélation étroite entre l'insertion professionnelle sept mois après la sortie du lycée et le niveau de formation. De même, ils montrent des disparités importantes d'accès à l'emploi selon les spécialités de formation suivies par les jeunes. Ces résultats annoncent dans une large mesure la suite des parcours, comme l'indique l'enquête génération 2001.

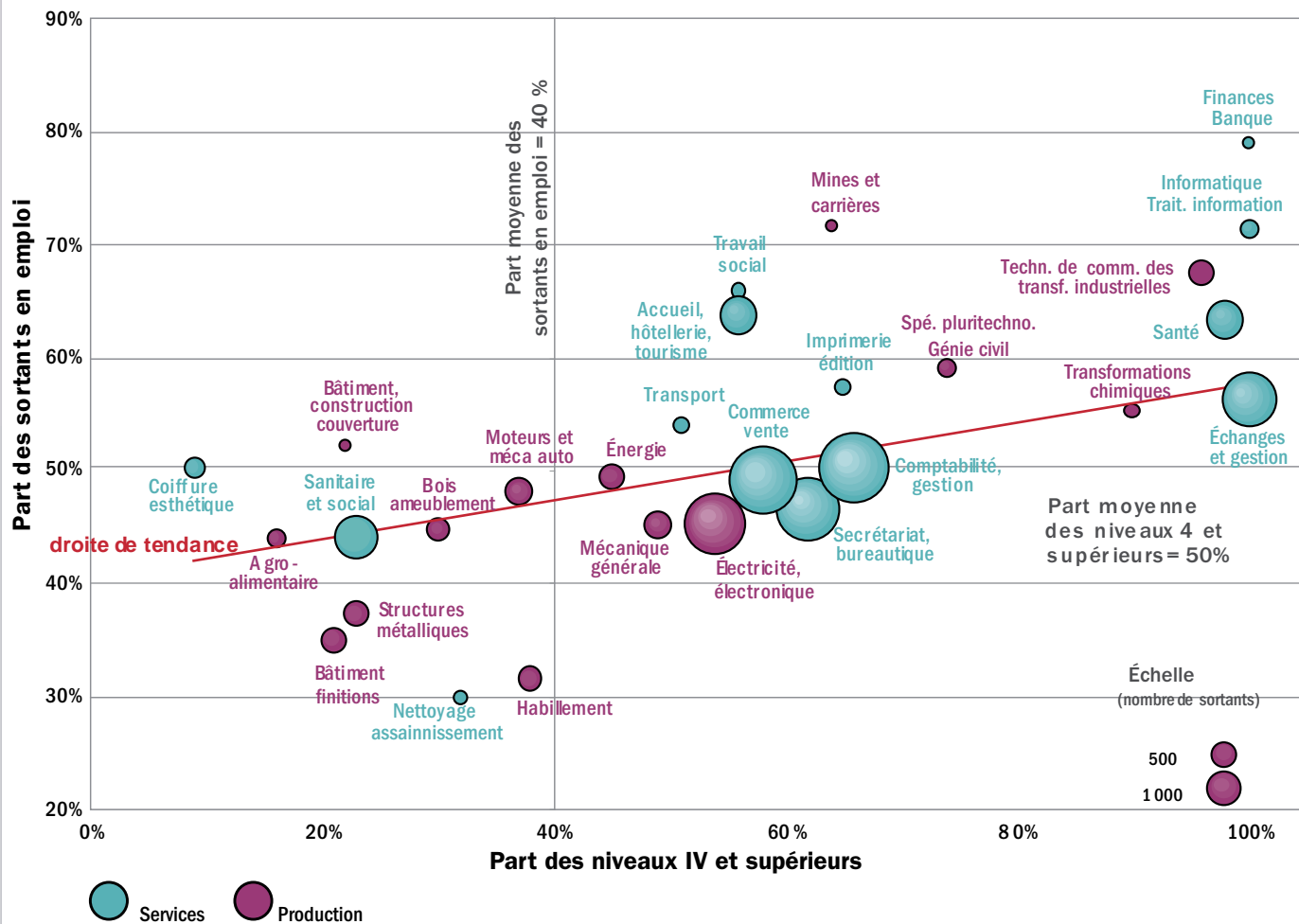
La rapidité d'accès à l'emploi à la sortie du lycée est une information essentielle pour les acteurs de l'orientation professionnelle. Cette rapidité peut cependant être associée à une grande précarité. Inversement, la lenteur de l'insertion initiale, tenant parfois à l'étroitesse du marché du travail pour des formations pointues, peut être passagère. Des exploitations ultérieures de l'enquête permettront d'affiner l'étude en prenant en compte les caractéristiques des emplois obtenus. ■

[1] Même si, en Île-de-France, le champ de l'enquête est différent de celui des autres régions, où l'interrogation porte sur deux années (cf. méthodologie), il est possible de comparer l'insertion des jeunes franciliens de ceux scolarisés hors Île-de-France. En effet, les

variations conjoncturelles sont faibles dans les autres régions, où le taux de chômage des jeunes calculé par l'INSEE a seulement connu une timide décline entre 2004 et 2005.

[2] Le tableau 2 « formations les plus représentées par groupe de spécialité » indique les principaux diplômés préparés et donc concernés par ces résultats.

Figure 3. Part des sortants en emploi et part des sortants de niveau IV et supérieurs selon le groupe de spécialité



Guide de lecture : parmi les sortants des spécialités plurivalentes sanitaires et sociales, 43% sont en emploi, soit une proportion inférieure à la moyenne des sortants et 23% ont un niveau égal ou supérieur au bac.

La figure 3 montre la part des sortants en emploi et leur niveau de sortie selon le groupe de spécialité. Sur l'axe horizontal, le niveau de sortie d'une spécialité est représenté par la part des sortants de niveaux IV et III, qui ont généralement des taux d'accès à l'emploi sensiblement plus élevés.

La part des jeunes en emploi apparaît sur l'axe vertical. On retrouve ainsi dans la partie située à droite du graphique les spécialités dont les sortants sont de plus haut niveau et qui se retrouvent donc plus souvent en emploi.

C'est ce que la « courbe de tendance » met en évidence : l'amélioration de l'insertion avec le niveau des sortants.

Mais tous les points ne sont pas alignés sur cette « droite de tendance », ce qui témoigne de fortes disparités d'insertion selon les

spécialités. Les points qui se situent le plus au-dessus de cette courbe sont représentatifs d'une insertion plus favorable que la moyenne à ce niveau des sortants. C'est le cas des formations de l'«accueil, hôtellerie, tourisme» et du «travail social», qui se positionnent bien au dessus de la courbe, indiquant un taux d'emploi aussi élevé que la filière «santé» alors que le poids des sortants de niveau IV y est bien moindre.

À l'inverse, le positionnement de la spécialité «Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement», bien au dessous de la droite de tendance, met en évidence des difficultés particulières d'insertion par rapport à la filière «bois, ameublement» alors que les sortants de ces deux spécialités présentent un profil par niveau de formation très proche.

Enquête IVA 2006

66 %

un fort taux de réponse

7 mois après la sortie

1 jeune sur 2

en emploi

7 mois après la sortie

1 jeune sur 3



au chômage

Tableau 1. Proportion de jeunes en emploi au 1^{er} février 2006 pour les groupes de spécialité les plus importants, selon le niveau

Formations		Part des jeunes en emploi au 1 ^{er} février 2006				nombre total de sortants
		Ensemble*	dont			
			Niveaux II et III	Niveau IV	Niveau V	
Ensemble des spécialités, dont		50 %	69 %	56 %	37 %	31320
Ensemble des domaines de la production dont		47 %	66 %	59 %	36 %	10076
200	Technologies industrielles fondamentales	56 %	50 %	61 %	-	171
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	68 %	70 %	ns	ns	521
221	Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	44 %	ns	ns	44 %	365
222	Transformations chimiques et apparentées	55 %	63 %	58 %	ns	222
227	Énergie, génie climatique	50 %	72 %	58 %	41 %	533
230	Spécialités pluri-technologiques génie civil, construction, bois	59 %	78 %	55 %	23 %	347
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	71 %	85 %	ns	56 %	181
232	Bâtiment : construction et couverture	52 %	ns	ns	56 %	151
233	Bâtiment : finitions	35 %	ns	68 %	30 %	507
234	Travail du bois et de l'ameublement	45 %	ns	70 %	37 %	488
242	Habillement (yc mode, couture)	32 %	ns	47 %	28 %	568
250	Spécialités pluri-technologiques mécanique électricité	51 %	61 %	56 %	33 %	894
251	Mécanique générale et de précision, usinage	45 %	.	57 %	39 %	723
252	Moteurs et mécanique auto	48 %	74 %	67 %	41 %	697
254	Structures métalliques	37 %	ns	59 %	33 %	532
255	Électricité, électronique	45 %	61 %	57 %	34 %	3175
Ensemble des domaines des services dont		52 %	70 %	56 %	39 %	20222
310	Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	56 %	-	56 %	-	2628
311	Transport, manutention, magasinage	54 %	ns	56 %	61 %	257
312	Commerce, vente	49 %	64 %	60 %	34 %	3957
313	Finances, banque, assurances	79 %	79 %	-	-	177
314	Comptabilité, gestion	50 %	69 %	54 %	32 %	4173
322	Technique imprimerie et édition	58 %	76 %	56 %	41 %	245
324	Secrétariat, bureautique	47 %	68 %	52 %	30 %	3549
326	Informatique, traitement de l'information	72 %	72 %	-	-	327
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	44 %	-	55 %	43 %	1706
331	Santé	63 %	83 %	57 %	ns	1196
332	Travail social	66 %	80 %		48 %	204
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	64 %	80 %	75 %	55 %	1131
336	Coiffure, esthétique et autres soins	50 %	ns		48 %	480
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	30 %	ns	ns	31 %	191

ns = non significatif

*y compris le niveau Vbis

 Taux d'emploi élevé par rapport à la moyenne du niveau
 Taux d'emploi faible par rapport à la moyenne du niveau

Pour une même spécialité des contrastes parfois importants entre les taux d'emploi aux différents niveaux

Pour comparer l'insertion à l'issue des différentes spécialités de formation, on ne peut pas se contenter d'une comparaison globale des taux d'emploi. Pour chaque spécialité, le taux d'emploi dépend fortement du niveau auquel les jeunes sont principalement sortis. Au sein d'une même spécialité, les formations des différents niveaux peuvent conduire à une insertion tantôt plus rapide tantôt moins rapide que la moyenne. D'où l'intérêt du tableau ci-dessus qui montre, pour chaque niveau de formation, quelles sont les spécialités dont le taux d'emploi est le plus ou le moins élevé. C'est au niveau V que les contrastes sont le plus affirmés. Certaines formations procurent de très bonnes chances d'accès rapide à l'emploi. La plupart appartiennent à des filières où le taux d'emploi est élevé également pour ceux qui suivent une formation supérieure dans le même domaine : « accueil, hôtellerie, tourisme », « coiffure, esthétique et autres soins », « travail social », certaines formations du bâtiment. Les formations du « transport, manutention, magasinage », dont le taux

d'emploi est en moyenne relativement élevé après un CAP ou un BEP mais dont les chances d'accès à l'emploi sont médiocres au niveau bac, font exception : des débouchés importants au niveau V sont souvent associés à de bons taux d'insertion aux autres niveaux.

D'autres spécialités offrent très peu de débouchés immédiats au niveau V. Mais aux autres niveaux les débouchés peuvent être meilleurs. Ainsi, le « bâtiment : finitions » offre de bonnes chances d'insertion dès le niveau IV et les « spécialités pluri-technologiques génie civil, construction, bois » ont un taux d'emploi très élevé au niveau III.

Des spécialités conjuguent des taux d'emploi moyens ou bas à tous les niveaux. Ainsi les taux d'emploi du Tertiaire de bureau (« secrétariat-bureautique » et « comptabilité-gestion »), sont faibles après un BEP, mais moyens ou faibles également aux niveaux supérieurs ; et les formations de l'« habillement », ont un taux d'emploi très faible quel que soit le niveau. C'est bien à chaque niveau qu'il faut apprécier les taux d'insertion d'une spécialité.

Tableau 2. Formations les plus représentées par groupe de spécialité

Groupe de spécialité		Formation	part des sortants du groupe (%)
201	Techno de commande des transformations industrielles	BTS Inform. et réseaux pour l'ind. et les serv. techn.	29 %
		BTS Maintenance industrielle	31 %
		BTS Méca. et Automatismes industriels	29 %
221	Agro-alimentaire, alimentation	CAP Agent polyvalent de restauration	27 %
		CAP Cuisine	18 %
		MC Cuisinier desserts restauration	12 %
		MC Employé traiteur	13 %
222	Transformations chimiques et apparentées	BTS Biochimiste	23 %
		BTS Chimiste	19 %
		TERM_STL Chimie de laboratoire et procédés indust.	20 %
227	Énergie, génie climatique	BAC PRO Énergetiq. gestion et maint des syst. énerg. et climat	17 %
		BEP Techniq des Instal. sanitaires et thermiques.	36 %
230	Spécialités pluritechnologiques, génie civil	BTS Bâtiment	13 %
		BAC PRO Bâtiment : étude de prix, organisation, travaux	10 %
		DMA Artisanat de l'habitat-décors	13 %
231	Mines et Carrières, génie civil, topographie	BTS géomètre topographe	18 %
		BTS Travaux publics	22 %
		CAP Conduite engins de travaux publics	15 %
232	Bâtiment : Construction et couverture	BAC PRO Construction en bat. Gros œuvre	18 %
		BEP techniques gros œuvre bâtiment	42 %
233	Bâtiment, finitions	BEP Finitions	16 %
		CAP Installateur sanitaire	25 %
		CAP Peintre applicateur de revêtement	15 %
234	Travail du bois et de l'ameublement	BAC PRO Bois, construction, aménagement	13 %
		BEP Bois et matériaux associés	30 %
		CAP Menuisier Fabric. Men. Mob. Agcmt	27 %
242	Habillement	BAC PRO Artisanat et métiers d'art vêtement	19 %
		BEP Métiers mode industries connexes	37 %
250	Spécialités pluritechnologiques mécanique, électricité	BTS Productique mécanique	11 %
		BAC PRO Maintenance des systèmes mécaniques automatisés	25 %
		BEP Maintenance des systèmes mécaniques automatisés	33 %
251	Mécanique générale et de précision, usinage	Bac pro productique mécanique	11 %
		Term STI Génie mécanique : productique mécanique	20 %
		BEP Métiers production mécanique informatisée	42 %
252	Moteurs et mécanique auto	Bac pro Maintenance véhicules auto : voitures particulières	20 %
		BEP maintenance des véhicules automobiles	54 %
254	Structures métalliques	BEP Carrosserie	25 %
		BEP Réalisation ouv. Chaudronn. Struct. Métall	14 %
		CAP Peinture en carrosserie	11 %
		CAP Serrurier Métallier	13 %
255	Électricité électronique	BAC PRO Équipet et installations électriques	21 %
		BEP Métiers de l'électronique	32 %
310	Spécialités plurivalentes échanges et gestion	Terminale STT Action et communication administrative	25 %
		Terminale STT Action et communication commerciale	54 %
		Terminale STT Comptabilité et gestion	21 %
311	Transport, manutention, magasinage	BAC PRO logistique	18 %
		BAC PRO exploitation des transports	18 %
		BEP conduite services transports routiers	39 %
312	Commerce, vente	BTS Action Commerciale	21 %
		BAC PRO Commerce et Services	17 %
		BEP vente action marchande	33 %
313	Finances, banque, Assurance	BTS Banque, marché particuliers	34 %
		BTS professions immobilières	58 %
314	Comptabilité, Gestion	BTS Assistant de gestion PME PMI	10 %
		BTS Comptabilité gestion des organisations	18 %
		Bac pro Comptabilité	30 %
		BEP Métiers de la comptabilité	34 %
324	Secrétariat, bureautique	BTS Assistant secrétaire trilingue	19 %
		BAC PRO Secrétariat	38 %
		BEP Métiers du secrétariat	38 %
326	Informatique, traitement de l'information	BTS Informatique de gestion : développeur application	35 %
		BTS Informatique de gestion : Réseaux locaux entreprise	62 %
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	BAC PRO services accueil assistance et conseil	23 %
		BEP Carrières sanitaires et sociales	71 %
331	Santé	Terminale SMS	70 %
332	Travail Social	DCEFS	31 %
		BTS Économie sociale et familiale	24 %
		CAP petite enfance	44 %
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	BTS Vente production touristiques	15 %
		BAC PRO Restauration	14 %
		BEP Métiers restauration, hôtellerie	26 %
336	Coiffure, esthétique, cosmétique	CAP coiffure	42 %
		CAP Esthétique cosmétique, soins conseils	38 %
343	Nettoyage, assainissement, protection environnement	BEP Bioservices	53 %

L'interrogation à 7 mois offre une vision « prédictive » des parcours d'insertion

Les nombreux travaux du Céreq sur l'insertion des jeunes à partir des enquêtes générationnelles tendent à montrer que les processus d'entrée sur le marché du travail et les parcours des jeunes à la sortie du système scolaire se sont complexifiés et étalés dans la durée.

L'interrogation à 7 mois de l'enquête IVA apporte néanmoins un éclairage important et d'une certaine manière « prédictif » de la suite des parcours.

Ainsi, la comparaison des résultats à ceux de la Génération 2001 interrogée par le Céreq au printemps 2004, montre la cohérence entre plusieurs constats, même si les populations interrogées ne sont pas rigoureusement identiques (l'enquête Génération 2001 comprend tous les sortants de l'enseignement supérieur – y compris aux niveaux I, II et DUT – ainsi que les diplômés par la voie de l'apprentissage).

Par exemple, la proportion de jeunes en emploi après 7 mois d'insertion atteint 50 %. Pour la Génération 2001, elle est de 43 % à 7 mois et avoisine 77 % après trois ans de vie active.

Les données de l'enquête Génération 2001 du Céreq pour l'Île-de-France ont été exploitées par l'OREF Île-de-France et ont donné lieu à deux publications : Focale n° 3 Les premiers pas dans la vie active de la Génération 2001 en Île-de-France, synthèse du rapport complet : Grand Angle n° 1. Documents consultables et téléchargeables (www.oref-idf.org).

Pour en savoir plus

■ L'enquête IVA Île-de-France fera l'objet d'une analyse détaillée. Le document sera téléchargeable sur les sites Internet des académies d'Île-de-France :

www.ac-creteil.fr

www.ac-paris.fr

www.ac-versailles.fr

■ « Insertion des apprentis franciliens en 2006 » chiffres clés N°2, juillet 2007.

L'analyse de l'enquête IVA de février 2006 a été menée par une équipe pilotée par la Délégation académique à la prospective et à l'évaluation des performances (DAPEP) de l'académie de Versailles et associant des représentants des académies de Créteil, Paris et Versailles, ainsi que de l'Observatoire régional de l'emploi et de la formation (OREF Île-de-France), de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP Île-de-France) et de la Région Île-de-France.

Rédaction : Séverine Rempp (DAPEP Versailles)

PAO : Joëlle Bache-Boland (Onisep Île-de-France)

Impression IME/Région Île-de-France

Diffusion : Région Île-de-France

Septembre 2007

Note méthodologique

L'enquête sur l'insertion professionnelle dans la vie active (IVA) s'appuie sur un dispositif national piloté par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance.

En France, elle est réalisée chaque année dans toutes les académies de métropole et d'outre mer auprès des jeunes issus d'une spécialité sur deux. L'enquête IVA 2006 porte sur la situation au 1^{er} février 2006 des jeunes ayant quitté la formation initiale après être sortis des classes terminales (des niveaux V à II) des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels des secteurs public et privé au cours ou la fin de l'année scolaire 2004-2005. Sont donc exclus du champ de l'enquête, les sortants de lycées déclarant poursuivre des études dans un établissement du second degré ou à l'université, ainsi que ceux ayant signé un contrat d'apprentissage. En Île-de-France, une convention signée entre la Région et les trois académies de Paris, Créteil et Versailles prévoit notamment l'interrogation de tous les jeunes quelle que soit leur spécialité de formation et le financement par la Région de relances téléphoniques auprès des non répondants. Ce dispositif a permis d'élever significativement le taux de réponse de l'enquête IVA 2006 par rapport aux années précédentes : ainsi, parmi les 57600 franciliens interrogés, 37800 ont répondu à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse de 66 %. La conjugaison de ces mesures permet de comparer les conditions d'insertion à l'issue des différents diplômes préparés en lycée dans la région.

Afin d'obtenir des données représentatives au plan académique, un système de pondération permet de compenser les non-réponses. Les données présentées et analysées portent sur des effectifs pondérés.

En Île-de-France, le champ de l'enquête inclut également les sortants de lycées de niveau Vbis (1^{res} années de CAP ou BEP).

Emploi : parmi les jeunes en emploi, on distingue les jeunes titulaires d'un contrat de travail non aidé et les jeunes bénéficiant d'un contrat de travail aidé (contrat de professionnalisation, contrat initiative emploi, contrat d'accompagnement à l'emploi et Contrat Emploi Solidarité). Les contrats non aidés comprennent les contrats à durée déterminée (CDD), les contrats d'intérim et les contrats à durée indéterminée (CDI). Les fonctionnaires ou agents publics, les engagés militaires ainsi que les personnes travaillant à leur compte et les aides familiaux sont considérés dans cette étude comme bénéficiaires d'un CDI. Le taux d'emploi est ici calculé en rapportant le nombre de jeunes en emploi au nombre total de jeunes sortis, quelle que soit leur situation.

Chômage : dans l'enquête IVA, le chômage correspond à une situation déclarée par le jeune de recherche d'emploi. La définition du chômage dans IVA n'est donc pas celle du chômage au sens du BIT. Le taux de chômage au sens du BIT, qui représente la part des chômeurs parmi les actifs (actifs occupés + chômeurs BIT), n'est pas calculé ici.

De même, l'inactivité est une situation de « non emploi », non déclarée comme du chômage mais qui peut aussi correspondre à une situation d'attente d'un contrat d'intérim.

Niveaux de formation

Niveau II : Sorties avec un diplôme de deuxième cycle universitaire : dans l'enquête francilienne IVA, il s'agit des diplômes suivants : DECF, DCESE, DSAA.

Niveau III : sorties de l'enseignement supérieur avec un diplôme de type baccalauréat plus deux ans (BTS).

Niveau IV : sorties des classes terminales de niveau baccalauréat (BT, Baccalauréat professionnel, terminale technologique, Mention complémentaire de niveau IV).

Niveau V : sorties de la dernière classe des seconds cycles professionnels courts (CAP, BEP, Mention complémentaire de niveau V).

Niveau V bis : sorties ou abandon de la scolarité du second cycle court avant l'année terminale (1^{re} année de CAP ou de BEP).